

**FICHE DE CANDIDATURE**  
**POUR L'ENTRETIEN DONNANT DROIT À UNE BONIFICATION :**  
**ENSEIGNANTS sur les vœux établissement REP ou REP+ / CPE : sur les vœux établissement REP**

Joindre à cette fiche un dossier comprenant les pièces suivantes :

- Curriculum vitae,
- Tout document utile d'évaluation, ou compte rendu de visite, rédigé par le corps d'inspection ou le chef d'établissement.

Les pièces du dossier devront être adressées depuis la **messagerie académique** du candidat, sous la forme d'**un seul et unique** fichier PDF.

**Dossier à retourner impérativement par mél à [entretienep@ac-montpellier.fr](mailto:entretienep@ac-montpellier.fr)**  
**pour le 17 mars 2024**

Les entretiens seront organisés du **29 mars au 04 avril 2024**. Les convocations pour les commissions d'entretien se feront par mél sur la **messagerie académique**.

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : .....

Corps : ..... Grade : .....

Discipline : .....

NUMEN : .....

Affectation au 01/09/2023 : .....

Mél académique : ..... Téléphone : .....

Départements de mutation envisagés dans l'ordre de préférence :

- 1) .....
- 2) .....
- 3) .....
- 4) .....

Fait à

Le

Signature de l'intéressé(e)

**L'envoi du dossier de candidature ne dispense pas de la saisie des vœux sur SIAM à l'ouverture du serveur.**

Tout dossier incomplet et/ou non transmis dans les délais impartis ne sera pas étudié.

Nb : les frais de déplacement pour se rendre aux entretiens ne seront pas remboursés.

Pour toute demande d'informations complémentaires, vous pouvez contacter la mission académique éducation prioritaire  
[eduprio@ac-montpellier.fr](mailto:eduprio@ac-montpellier.fr)